



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 Novembre 2023

Etrangers délinquants : 103 individus renvoyés du territoire national la semaine dernière, dont 14 dans le département du Rhône et la métropole de Lyon.

Conformément aux instructions de grande fermeté de Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur et des Outre-mer, 103 étrangers délinquants et/ou radicalisés ont été renvoyés du territoire national la semaine dernière, dont 14 dans le département du Rhône et la métropole de Lyon. Parmi eux :

- O.K., 29 ans connu des services de police pour refus d'obtempérer, conduite sans permis, conduite sous stupéfiant et sans assurance, faux et usage de faux. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- H.B., 38 ans, condamné pour atteinte sexuelle sur mineur. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- H.N, 34 ans, connu des services de police pour vol aggravé et vols par effraction. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- D.D, 18 ans, connu des services de police pour vol aggravé et vols par effraction. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- A.D, 33 ans, connu des services de police pour violence aggravée, refus d'obtempérer, vol avec dégradation et recel. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine hier ;
- H.B., 19 ans, condamné à 15 mois de prison pour vols avec violences et trafic de documents d'identité. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé du territoire national ;
- H.N., 29 ans, condamné pour violence conjugale, violence avec arme. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- F.R., 20 ans, connu des services de polices pour vols aggravé en réunion et tentatives de vol par effraction et par ruse. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- N.O., 27 ans, condamné pour violences aggravées. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- O.M., 25 ans, connu des services de polices pour vol avec violences, détention de stupéfiants et détention de faux documents administratifs. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- B.C., 24 ans, connu des services de police pour vol aggravé, vol par effraction, vol en réunion, recel de vol, outrage à personne dépositaire de l'autorité publique et refus d'obtempérer. Sortant de prison, il a été placé au centre de rétention administrative de Lyon, avant d'être renvoyé du territoire national ;
- B.M.L., 34 ans, connu des services de police pour menaces de mort, violences conjugales, port d'arme prohibé et vols en réunion. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé du territoire national ;
- D.A., 19 ans, connu des services de police pour vols à l'arrachée, violences avec arme et violences sur personne dépositaire de l'autorité publique. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- F.M., 20 ans, connu des services de police pour violences aggravées, vols avec violences, violation de domicile, port d'arme prohibé. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine.